



collectivités
pour la culture



communiqué
du 17 juillet 2023

RÉACTUALISATION DE LA CHARTE DES MISSIONS ARTISTIQUES ET TERRITORIALES DES SCÈNES PUBLIQUES

Conscients de l'importance des scènes publiques (théâtres, festivals, équipements culturels municipaux) pour la vitalité d'un service public de la culture démocratique et attentif aux réalités territoriales, le Syndicat national des scènes publiques (SNSP) et France Festivals ont conjointement élaboré avec la FNCC, en 2013, une Charte pour une bonne gouvernance des scènes et festivals au travers d'un dialogue exigeant et respectueux entre les structures et leurs collectivités de tutelle.

La première signature de la Charte des missions artistiques et territoriales des scènes publiques remonte à dix ans. Depuis, les conditions, attendus et principes de l'action de ces scènes et festivals qui maillent l'ensemble du territoire ont évolué, avec de nouveaux impératifs, dont notamment le nécessaire approfondissement de l'attention à l'égalité femme/homme et, dans l'urgence comme à long terme, la prise en compte du changement climatique et de la crise énergétique.

Dix ans après sa première signature, le SNSP, France Festivals et la FNCC sont heureux d'en présenter une version réactualisée.

Le dialogue entre responsables politiques et professionnels, dans le respect de la liberté de création, est une exigence à laquelle les signataires de la Charte s'engagent plus que jamais à répondre. C'est par la concertation, l'écoute, la prévisibilité des soutiens publics et la qualité du travail dans la proximité des professionnels que se maintiendra et se développera la diversité de la création au bénéfice de toutes et de tous.

Après un riche débat, la FNCC, le SNSP et France Festivals ont renouvelé leur engagement, en présence des Forces musicales.

Les signataires tiennent également à préciser que, dans un contexte qui appelle à réinterroger les modèles de fonctionnement des scènes publiques et les modalités de leur soutien par les collectivités – voire à les réinventer tant dans leur dimension économique, sociale, artistique que politique –, cette Charte ne constitue pas une fin en soi mais un point de départ pour un travail conjoint au long cours.

*le SNSP
France Festivals
la FNCC*